

Pour le président de la Société du tunnel routier du Fréjus (SFTRF) M. Drouin qui cumule la présidence d'A.T.M.B., les choses sont claires: suite à la baisse du trafic aux tunnels du Mont-blanc et au Fréjus, tout sera fait pour favoriser une remontée du trafic des poids lourds pour les années à venir (sic!). Inutile de compter sur lui pour soutenir le transfert modal des camions T.I.R. sur l'autoroute ferroviaire de Maurienne. Il se console même en constatant que « la baisse

est plus forte sous le Mont-blanc, ce qui permet au Fréjus de reprendre des parts de marché ». Ce qui est forcément dû au fait que les camions du type Euro 1 et 2 ne sont pas interdits en Maurienne... Si le ridicule ne tue pas, les propos de ce personnage sont plutôt du genre comique et nous confortent dans le bien fondé de notre plainte contre X déposée solidairement avec nos amis de la Maurienne pour mise en danger de la vie d'autrui. Plainte

dont le Procureur de la République de Chambéry ne nous dit rien de son éventuelle instruction. Pour nous, l'ennemie ATMB/SFTRF est clairement identifiée. Sa stratégie démasquée: après la galerie de sécurité du Fréjus transformée en 2ème tube et le blocage du ferroutage savoyard, le doublement du tunnel du Mont-blanc repointera son nez. Les naïfs qui pensent encore qu'un improbable Lyon-Turin ferroviaire enlèverait les camions des vallées alpines ont du souci à se faire. ■

Association pour le Respect du Site du Mont-Blanc

site : www.arsmb.com / mail : valleespropres@arsmb.com / portable : 06 10 51 80 53

Pour des montagnes propres, transportous et déplaçous - nous autrement.

Par arrêté préfectoral du 04 décembre 2013, l'ARSMB est agréée Association de protection de l'environnement au titre de l'article L 141.1 dans le cadre départemental.

LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

Agrément environnemental de l'ARSMB: Par arrêté préfectoral de décembre 2013, notre Association se voit renouveler pour 5 ans l'agrément environnemental départemental qui lui avait été attribué il y a trois ans. Suite à une loi liberticide de 2009, nombre de grandes associations se sont vu refuser leur agrément national.

Air Rhône-Alpes: L'ARSMB continue de siéger au Conseil d'Administration d'Air Rhône-Alpes et à celui du Comité Territorial de l'Air de l'Ain et des Pays de Savoie. Monsieur Alain Chabrolle vice-président santé-environnement du Conseil Régional a été élu Président d'Air Rhône-Alpes suite à la démission de M. Jean Marc Uhry. Air Rhône-Alpes poursuit plus que jamais son travail de surveillance de qualité de l'air par son observatoire et a mis en place pour 2014 un plan d'actions ambitieux. Pour en savoir plus: www.air-rhonealpes.fr

L'air de rien: La Commission européenne a adopté de nouvelles mesures pour lutter contre la pollution atmosphérique. Le train de mesures en matière de qualité de l'air actualise la législation en vigueur et réduit encore les émissions nocives de l'industrie, du transport, des installations de production d'énergie et de l'agriculture, en vue de limiter leur impact sur la santé humaine et sur l'environnement. Affaire à suivre.

Conférence du Professeur Belpomme, cancérologue, le 07 février à Passy :



Liens entre pollutions environnementales et cancer. 250 personnes ont répondu à l'invitation de l'ARSMB et ont assisté avec attention et intérêt à l'exposé du Professeur et aux échanges qui ont suivi. Rien de très rassurant quant aux liens de cause à effet entre les développements du cancer et les mutagènes que les activités humaines déversent sans compter dans l'environnement. Un cancer sur cinq seulement serait imputable au tabagisme, quatre aux pollutions environnementales, dans notre air, notre assiette, notre eau. La prise en compte par les pouvoirs publics d'un diagnostic unanime se heurte à des impératifs économiques et politiques inébranlables. En ce sens M.Belpomme est aussi un militant. Plus de renseignements sur le site de l'ARTAC, www.artac.info, Association pour la Recherche Thérapeutique Anticancéreuse à qui

l'ARSMB a reversé l'intégralité des recettes de la soirée.

Emissions à voir ou à revoir touchant directement notre vallée et notre actualité et auxquelles l'ARSMB a contribué :

Qualité de l'air : www.actu-environnement.com/ae/news/pollution-air-poids-lourds-euro3-chamonix-arve-20075.php4.
Rhone-alpes.france3.fr/emissions/enquetes-de-regions-rhone-alpes.

Tunnel du Mont-Blanc la liaison dangereuse: www.publicsenat.fr/emissions/attention_grands_travaux.

Manif 16 novembre manifestation ARSMB: tvmountain

Diesel du poison dans l'air www.youtube.com/watch?v=48XdtNbUsAl
interview radio du Docteur Cécile Buvry : <http://www.radio-samoens.com/index.php>



Merci à vous adhérent(e)s de votre fidélité, de votre confiance et de votre générosité.

BULLETIN D'ADHESION

M ou Mme. Nombre de personnes dans la famille : ..

domicilié à.

e-mail.

désire devenir membre de l'Association pour le Respect du Site du Mont-Blanc.

Je recevrai ma carte d'adhérent et serai informé régulièrement des actions menées par l'A.R.S.M.B.

Je verse la somme de € (13 € par personne - 18 € par famille - 30 € ou + pour un donateur)

Espèces Chèque

Bulletin à renvoyer à A.R.S.M.B. - Maison de la Montagne - Place de l'Eglise - 74400 Chamonix Mont-Blanc.

Le militantisme à l'ARSMB : Un doux transport ?

Militer c'est s'engager. Un engagement est une promesse, une obligation à laquelle on est lié. Militer c'est agir pour une cause, un parti. Au delà des mots dans lesquels apparaît la connotation politique que l'usage a fait prédominer, être militant c'est effectivement « faire de la politique ». Il y a lieu à distinguer au coeur de cette expression **le parti pris pour une cause** du **parti politique**.

L'exercice pourrait sembler aisé si, pour tenir notre engagement, nous n'étions pas invités, voire contraints, à rencontrer, entendre, convaincre, parfois en nous rebellant, ceux qui ont le pouvoir. Qu'ils soient gens de convictions ou habiles politiciens. L'exercice pourrait sembler aisé si des esprits véreux ne nous précipitaient pas dans un camp, nous placardant une étiquette « anti untel » ou « pro machin ».

A l'ARSMB, l'engagement et l'obligation auxquels nous sommes liés depuis deux décennies n'a pas changé : **Militer pour une autre politique des transports** qui protège les vallées alpines, l'environnement du Mont-Blanc et notre santé. Nos adversaires sont les mêmes: les groupes de pression, les décideurs asservis, les intérêts particuliers, le mensonge et la langue de bois institutionnalisés.



A la veille d'élections locales importantes, nous remercions les élus, qui durant cette mandature, nous ont aidés et soutenus. Nous savons ceux qui nous ont ignorés, méprisés, voire combattus. Que les choses soient claires: Pour les uns comme pour les autres en aucun cas l'ARSMB ne s'immiscera dans leur campagne électorale. Là n'est pas notre place. Le suffrage universel rendra son verdict en temps utile et nous travaillerons avec celles et ceux qu'il aura désignés. Sortants réélus ou nouveaux édiles.

Militer c'est être patient, déterminé, responsable et combatif. C'est l'humilité dans l'ambition, la pugnacité dans le combat. A cette fin et en priorité nous continuerons de favoriser tout ce qui va à l'encontre des multiples dégradations causées à la qualité de l'air de la vallée de l'Arve, à notre santé et au climat. Parce que notre territoire le vaut bien. Parce que c'est notre choix. ■

L'ARSMB tiendra son ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
LE VENDREDI 07 MARS
À 20H30 AU MAJESTIC
À CHAMONIX MONT-BLANC

- Assemblée générale statutaire.
- Echanges sur les urgences environnementales.
- Verre de l'Amitié.

"Chacun a le devoir, tant individuellement qu'en association avec d'autres, de protéger et d'améliorer l'environnement"

Article 2 de la Charte de l'Environnement, adossée à la constitution française



Nos craintes se sont hélas avérées:

L'hiver 2013-2014 est une réplique des précédents en matière de qualité de l'Air. Un grave pic de pollution du 28 novembre au 18 décembre dernier et, pour l'ensemble de l'année 2013, un total de 57 jours de dépassement des normes autorisées pour les poussières fines et le dioxyde d'azote sont venus anéantir les espoirs de ceux qui pensaient que le Plan de Protection de l'Atmosphère pouvait, en l'état, infléchir les courbes. Ce début 2014 n'est guère encourageant.

Comment pourrait-il en être autrement en l'absence de mesures ambitieuses sur le volet transport? Le seul fonds Air-Bois et la seule limitation de vitesse ne suffiront pas à endiguer le mal. C'est pour cela que:

- **400 personnes**, ont défilé le 16 novembre au mot d'ordre de circonstance « changeons d'air ».

- **90 médecins** de la vallée, généralistes, urgentistes, cardiologues ont envoyé un courrier commun au Président de la République avec copie aux décideurs concernés pour faire part de leur inquiétude face aux pathologies diagnostiquées dans leur cabinet. Ils demandent aussi les mesures pré-citées.

- **La campagne « Inspire »** initiée par l'Association Environn'Mont-Blanc a connu un réel

succès et la pétition qu'elle a proposée a obtenu jusqu'à ce jour plus de 5000 signatures.

Un « **réseau pour la qualité de l'air** » s'est organisé: Il regroupe des associations environnementales et citoyennes, des médecins, des membres du C.A.F, des éducateurs sportifs, des citoyens. Ce réseau fédère les informations et les initiatives. Il a été reçu par le Sous-Préfet le 20 décembre.



De plus lors de notre rencontre avec le Préfet le 10 décembre 2013, nous avons martelé sur le bien fondé que serait le report des Poids Lourds du trafic international les plus polluants sur l'Autoroute Ferroviaire Alpine en Maurienne. Face aux blocages auxquels il se heurte, il provoque une nouvelle rencontre le 30 janvier et fait remonter le dossier au plus haut niveau de l'Etat. Nous y serons.

La population montre son inquiétude et son impatience, dans la rue, au bureau et sur les réseaux sociaux et s'approprie le dossier de jour en jour.

Comment alors, dans ces conditions,

1) Pouvons-nous nous contenter d'un PPA coquille vide en matière de mesures transports?

2) Le député Martial Saddier, Président du Conseil National de l'Air, peut-il continuer à incriminer le seul chauffage au bois et maintenant le salage des routes, portant ainsi un message volontairement tronqué qui occulte l'impact du transport international routier?

3) Accepter qu'ATMB (Autoroute et Tunnel du Mont-Blanc) révisé ses tarifs péagers en les augmentant fortement pour tous les véhicules mais en les diminuant pour les poids lourds euro3 les plus polluants? Voir page 3

4) Se résigner sans agir à payer de lourdes amendes infligées par la cour européenne de justice à la France pour non respect des réglementations concernant les poussières fines (PM10) et le dioxyde d'azote (NO2)? On parle maintenant d'une pénalité à 100 millions d'euros, la vallée de l'Arve faisant partie des 16 sites dans le collimateur de l'Europe?

SUBIR OU AGIR ?

Jeudi 23 janvier nous fêtons l'annulation pure et simple du projet de la « ferme des milles vaches ». Beau résultat d'une lutte menée par la Confédération paysanne et des citoyens militants écologistes, preuve que la mobilisation de forces unies pour un même objectif peut être payante. C'est aussi la démonstration que le rôle des militants écologistes n'est pas de faire du « syndicalisme d'accompagnement » mais de soutenir des revendications claires dictées par le besoin d'un monde meilleur où l'homme et la nature sont au centre des exigences à défendre sans compromissions.

Un jour on nous explique que améliorer telle installation industrielle polluante coûterait trop cher et qu'il faut raison garder ; le jour suivant on essaie de nous faire accepter l'idée que ralentir le flux des camions TIR en période hivernale serait mauvais pour le commerce international et que là aussi il faut être, compte tenu de la conjoncture économique, un peu raisonnable.

On nous demande finalement d'être des partenaires « raisonnables » c'est-à-dire bien gentils et au final de servir de faire valoir, de caution environnementale à des systèmes que nous refusons et combattons et d'accepter des seuils de pollution que nous savons dangereux.

Il y a deux façons de fixer des seuils. La première est de décider ce que les lobbies et les comptables acceptent de faire au moindre coût et d'en déduire les exigences des normes de sécurité par exemple en matière de santé publique. La seconde est de définir quelles sont les limites

acceptables pour la santé et le bien-être des citoyens et d'exiger de la technologie de faire en sorte que ces exigences soient respectées. C'est cette deuxième façon de faire que nous estimons être la bonne et c'est cette philosophie qui guide nos réflexions, même si elle nous attire les foudres des économistes et des politiciens soumis aux lobbies.

Nous n'acceptons pas qu'on nous dicte notre conduite ni quelles sont les limites raisonnables de ce que nous sommes en droit d'attendre. D'autant que l'histoire nous montre que depuis 50 ans tous les cris des lanceurs d'alertes ont été justifiés. Dès 1824 John Fleming, puis 1849 Sir Charles Lyell, et en 1884 Georges Perkins et plus près de nous en 1995 Richard Leykey tirèrent la sonnette d'alarme. Et maintenant c'est la quasi-totalité de la communauté scientifique mondiale qui nous alerte au sujet des effets délétères des activités humaines non maîtrisées sur le devenir de la planète et plus concrètement sur notre santé et notre bien-être.

Et alors que tout ce que prévoyaient et prévoient encore ces scientifiques se vérifie cruellement, on nous demande de modérer nos propos voire de nous taire. Notre position est claire et le restera : la politique environnementale que nous réclamons ne doit pas partir des moyens disponibles mais doit être guidée par le diagnostic des besoins. C'est pourquoi nous le revendiquons haut et fort. ■ *Gérard Decorps ARSMB.*



5) L'Etat peut-il rester sourd à la mobilisation citoyenne de ce 08 février partie d'une initiative de citoyens chamoniards, aussitôt suivis des Maires de la Communauté de Communes de la vallée de Chamonix. Ces habitants soucieux de respirer un air trop souvent douteux, c'est le moins qu'on puisse dire, ont été soutenus et accompagnés par les Associations Environn'Mont-Blanc et l'ARSMB, au créneau de longue date.

Plus de 1000 personnes venues d'une même voix réclamer un signal fort à l'encontre de l'Etat français pour la prise en compte enfin de mesures permettant de réduire les émissions polluantes du secteur transport routier. Pour soutenir aussi le message de Sophie Dion,

députée et de Eric Fournier Maire de Chamonix, reçus à l'Elysée ce 11 février.

Restons vigilants et prudents, nous ne nous contenterons pas de promesses ni d'effets d'annonce ni d'un renvoi aux calendes. Une chose est sûre, l'exaspération enflé, c'est devenu l'Affaire de tous...enfin presque: Les maires de l'agglomération franco-genevoise à Sallanches incluse, dont 37 d'entre eux sont inscrits au périmètre du Plan de Protection de l'Atmosphère et dont tous sont concernés par ce qui se passe sur l'A40 riveraine, montrent un détachement et une insouciance qui pourraient, à force, s'apparenter à non assistance à administrés en danger. S'il est vrai que la Région Rhône-Alpes est touchée quasiment sur l'ensemble de

T.I.R.(S) TOI DU MONT-BLANC.

En version rose, Monsieur F. Drouin nouveau président d'ATMB confirmait en octobre 2013 les bons résultats financiers de la « Société française de Construction et d'exploitation du Tunnel du Mont-blanc » s'inscrivant dans l'environnement économique et social de son territoire, au service des usagers". Il est vrai qu'avec un chiffre d'affaire 2012 de quelques 167 millions d'euros pour près de 43 millions de résultat net, ATMB se porte très bien. Pour preuve la distribution à ses actionnaires de quelques 20 Millions de dividendes, dont plus de 3 Millions au Conseil général 74. Et ce n'est pas la légère baisse de trafic enregistrée en 2013 qui va remettre en cause l'excellente santé de cette Société autoroutière alpine.

En version noire pour les usagers:

- les augmentations des prix des péages du tunnel du Mont-blanc au cours de ces cinq dernières années de crise qui ont été érigées en système de racket (+ 27% pour une inflation de 8,3%) malgré les facilités financières obtenues par le prolongement des concessions jusqu'en 2050. Même les nouveaux tarifs de 2014 ne dérogent pas à cette règle: + 4,02% au tunnel du Mont-Blanc. Il n'empêche, cette "réévaluation" reste supérieure à l'inflation de 0,67% en France, et les investissements prétextes dits « exceptionnels » sont de moins en moins justifiés. Le plus ubuesque de cette pochette surprise concerne les camions T.I.R Euro 3 les plus nocifs pour



notre environnement. Non seulement ces poids lourds ne sont pas interdits malgré la demande pressante des associations, de très nombreux médecins et des élus des Communautés de Communes de Chamonix et du Pays du Mont-Blanc, mais ils payent moins cher qu'en 2013 (309,20 euros au lieu de 315,50 soit une baisse de 5,60%) et pareil qu'un Euro 6 de la dernière génération qui est 10 fois moins polluant. De quoi dissuader les transporteurs d'investir dans le renouvellement de leur matériel roulant. Cherchez l'erreur! C'est pourquoi nous disons stop au T.I.R. Taux Interne de Rentabilité financière d'ATMB. Ce taux généré par les camions T.I.R devient insupportable. Il doit être drastiquement réduit en interdisant les camions les plus polluants et en privilégiant leur transfert sur l'autoroute ferroviaire de Maurienne.

- les augmentations des prix des péages de l'Autoroute blanche A40 pour les voitures, soit disant de 0,9% alors qu'ils dépassent les 5% entre Bonneville et Le Fayet, alors qu'entre Bonneville et Gaillard les prix restent inchangés (Merci au député maire de Bonneville?). Pour le président F. Drouin

d'ATMB: « C'est la faute à l'Etat. Nous les concessionnaires, nous appliquons ses décisions... Quant au dernier rapport de la Cour des Comptes sur la gestion des sociétés autoroutières, il ne s'applique pas à nous qui sommes une Entreprise publique. » Tiens donc! Heureux de l'entendre dire...

Or les trois piliers du Service public sont: la recherche de l'intérêt général, le souci de la cohésion sociale, et l'esprit de probité. Au nom de ces valeurs, il n'est donc pas acceptable qu'une entreprise publique, dont l'Etat et les Collectivités territoriales sont les actionnaires majoritaires, continue de se gaver à l'instar de ses consœurs privatisées Area et autre Liane. De même nous disons stop au T.I.R. Taux d'Indisposition des Riverains aux nuisances atmosphériques et sonores généré par le trafic des camions T.I.R. devenu insupportable.

Autrement écrit, à l'échelle de l'Etat et du Conseil général 74 actionnaires d'ATMB, cette compétitivité économique à but exclusivement lucratif privilégie le trafic extrêmement rentable des camions T.I.R. (80% des recettes du Tunnel). Tout ceci au préjudice évident de la santé des gens et de la préservation de leur cadre de vie.

Il est vrai que dans ce processus territorialisé, nos députés, décideurs et représentants du Conseil général 74 ne sont pas à une contradiction près. Reste à savoir jusqu'à quand les pigeons que sont les touristes, les usagers, les citoyens accepteront de se laisser plumer? ■